



# Focus sur

Le **Département Recherche Etudes et Développement (DRED)**  
de la Safer AuRA

## Nos missions

La Safer propose des services aux collectivités dans le cadre de ses quatre missions d'intérêt général qui ont pour objet de :



**Dynamiser l'agriculture et la forêt**



**Accompagner le développement économique local**



**Assurer la transparence du marché foncier rural**



**Participer à la protection de l'environnement**

## Nos objectifs

Trois grands objectifs ouvrent le champ de nos actions d'ici à 2028 :



**Préserver les ressources naturelles et contribuer à la transition écologique et climatique**



**Agir pour le développement économique des territoires et sécuriser le potentiel alimentaire local**



**Contribuer à la vitalité des territoires et accompagner la médiation des usages**

## Nos domaines de compétences

- Agriculture, forêt, environnement
- Développement économique, tourisme
- Ingénierie foncière, stratégie foncière et assistance à maîtrise d'ouvrage
- Assistance à maîtrise foncière
- Négociation foncière

## Nos modalités d'intervention

les services départementaux peuvent compter sur l'appui d'équipes d'ingénieurs et chargés d'études spécialisés, au service de l'accompagnement des collectivités (DRED).

L'offre de service fait l'objet d'une lettre de mission spécifique précisant les propositions de réponses aux besoins exprimés, et d'un devis spécifiant les modalités financières d'intervention.

## Types d'interventions

### ■ Veille foncière et observation

Suivi cartographié en temps réel des cessions sur votre territoire. Mise en place d'indicateurs spécifiques selon vos besoins.

### ■ Etudes pré-opérationnelles

Appréhender le contexte foncier et agricole (nombre de propriétaires, d'exploitants, taille des parcelles, etc.) évaluer les possibilités de la réalisation d'un projet (points favorables, points bloquants) et aide à la définition de la stratégie foncière.

### ■ Assistance dans la conduite de projets

Accompagnement des collectivités dans la maîtrise foncière (négociation et recueil d'accord) de leurs projets.

### ■ Conduite de procédures spécifiques

Ex : Biens Vacants et Sans Maître, droit de préemption.

### ■ Expertise et gestion de patrimoine public

Gestion temporaire des biens, intermédiation locative, conseil en stratégie patrimoniale (recensement, évaluation foncière, etc.).